

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 11 avril 2016

Le onze avril deux mille seize à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal - rue de la Herse - sous la présidence de Monsieur Yves MARIE, Maire.

### Présents :

Yves MARIE, Jack PROUTHEAU, Sylvie DOUCET, Antony DOUEZY, Julie LECOMTE, Bruno ALAMICHEL, Michel DAUPTAIN, Adrienne PETIT, Myriam ROUILLARD, Eric TABARINO (jusqu'à 21h45), Murielle MARINELLI-LAVIGNE, Henri FERRO, Lydia GALOPIN, Lionel GUYOMARD, Peggy GUILLER

### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Alexandre DAVAL donne pouvoir à Yves MARIE  
David BOURGEOIS donne pouvoir à Henri FERRO  
Sophie GOUMAZ donne pouvoir à Jack PROUTHEAU  
Christian LAPEYRE donne pouvoir à Michel DAUPTAIN  
Pierre COUTURIER donne pouvoir à Adrienne PETIT  
Axel TROTIGNON donne pouvoir à Eric TABARINO  
Véronique VAUDELLE donne pouvoir à Sylvie DOUCET

### Absents excusés :

Elodie GRYGULA, Nathalie BIETRY, Romain GRUGIER

### Absents :

Lucie ANDRIEU

Le Maire nomme Lionel GUYOMARD, secrétaire de séance.

### Approbation de l'additif à l'ordre du jour :

Aucune remarque ou question n'est formulée.

*L'additif à l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.*

### Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2016

Axel TROTIGNON étant absent, le Maire lit son courriel d'observation reçu le 7 avril 2016. Il s'agit d'un point relatif à la qualité de l'eau abordé dans les questions diverses, page 25 du compte rendu :

*Sur la phrase « Axel TROTIGNON pense plutôt que la quantité de pesticides déversés n'a pas diminué » : il ne s'agit pas là juste d'une pensée, mais bien d'une information factuelle remontée par le site du gouvernement (<http://agriculture.gouv.fr/produits-phytosanitaires-resultats-pour-lannee-2014-et-lancement-du-plan-ecophyto-2>) : le recours aux produits phytosanitaires a augmenté de 9,4 % entre 2013 et 2014 (et tendance moyenne de +5,8 % entre 2011 et 2014).*

*Le compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents, en tenant compte de la précision apportée.*

## I / INFORMATIONS

### Comptes rendus, rapports et courriers divers

#### *Commissions municipales :*

- Compte rendu de la Commission des finances du 31 mars

#### *Communauté de Communes du Val de Voise :*

- Compte rendu de la Commission environnement du 22 mars

#### *Divers :*

- Compte rendu du Conseil de l'école Emile POTTIER du 11 mars ;
- Rapport d'activité 2015 de la Bibliothèque ;
- Compte rendu de la 2<sup>ème</sup> réunion bilan du 24 mars concernant le PEDT 2015/2016 ;
- Compte rendu de la réunion du 10 mars et planning d'Iris Conseil concernant l'aménagement de la ZA Est à Gallardon ;
- Comptes rendus des séances du SIRMATCOM du 24 mars et du 6 avril ;
- Procès-verbal sommaire du Conseil d'Administration du CCAS du 23 mars.

## II / DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

### 1. DPU (Droit de Prémption urbain)

Date de dépôt	Notaire	Nom	terrain	Cadastre	Superficie	
22/03/2016	JOURDIN	BADOC/HERVIN-CHARTRON	RUE BOURG NEUF	AE 339 AE 343 AE 345 AE 347	1180 m <sup>2</sup>	NON EXERCE LE 22/03/2016
23/03/2016	BCMGB	SCI SERENITE/PALACIOS PEREZ	RUE DE LA PORTE DE CHARTRES	AC 732 AC 736 AC 734	253 M <sup>2</sup>	NON EXERCE LE 24/03/2016
10/02/2016	MUNOZ	LABBE	RUE GUY POUILLE	AC 669	790m <sup>2</sup>	EXERCE LE 25/03/2016
25/03/2015	MUNOZ	HABETS	RUE BASSE DU BARDET	AC 320	701 M <sup>2</sup>	NON EXERCE LE 28/03/2016
25/03/2016	MUNOZ	FABRE CONSORTS	RUE DU TROU AU LIEVRE	AC 327	448 M <sup>2</sup>	NON EXERCE LE 28/03/2016

### 2. Dépenses comprises entre 500,00 € HT et 15 000,00 € HT

Fournisseur	produit	Affectation	Montant		Section
			HT	TTC	
BRICE	Travaux supplémentaires clôtures	CTM	2 999.25	3 599.10	INV
EIFFAGE ENERGIE	Chaudière	Centre Maternel	2 851.82	3 422.18	INV
LOGITUD SOLUTIONS	Appareils de verbalisation	Police municipale	2 590.60	2 999.72	INV
ETH BATIMENT	Nettoyage couverture + façade	Eglise	9 000.00	10 800.00	FCT
GARDEN EQUIPEMENT	Réparation autoportée KUBOTA	Espaces verts	1 743.18	2 091.82	FCT
LE 8 <sup>e</sup> ART	Feu d'artifice		4 166.67	5 000.00	FCT
MECANIQUE A DOMICILE	Révision + changement de sièges Camion benne NISSAN	Services Techniques	949.85	1 139.82	FCT

## III / DECISIONS – DELIBERATIONS

### 1. Budgets Primitifs 2016

#### Vote des budgets prévisionnels Commune, Eau potable et Assainissement

Pour chaque budget, il y a lieu de reprendre et délibérer sur la reprise des résultats 2015.

Les budgets primitifs ont été étudiés et validés par la Commission des Finances du 31 mars.

Les documents budgétaires sont joints à l'ordre du jour.

## BUDGET COMMUNE

### Reprise des résultats :

L'excédent de fonctionnement capitalisé correspond au montant affecté à l'investissement.

**L'excédent total de fonctionnement 2015 : 392 105,25 €**

→ *Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil décide de reprendre et d'affecter les résultats de l'exercice 2015 de la manière suivante :*

Désignation	Articles	Montant
Excédent de fonctionnement 2015 reporté	R 002	255 900.66
Excédent d'investissement 2015 reporté	R 001	7 009.10
RAR 2015 Dépenses d'investissement		481 311.37
RAR 2015 Recettes d'investissement		388 097.68
Excédent de fonctionnement 2015 capitalisé	R 1068	136 204.59

### Vote des taxes directes locales

Taxes directes locales	Taux votés Depuis 2011	Proposition 2016	Produit fiscal
d'habitation	20,94 %	20,94 %	756 562
foncière (bâti)	25,93 %	25,93 %	740 042
foncière (non bâti)	35,40 %	35,40 %	37 064
professionnelle – CFE (depuis 2011)	19,82 %	/	

Le Maire fait référence au DOB, notamment la proposition de ne pas faire varier les taux, comme les années précédentes.

→ *Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil adopte la proposition de maintenir les taux et les fixe pour 2016 de la manière suivante :*

Taxes directes locales	Taux votés en 2016
d'habitation	20,94 %
foncière (bâti)	25,93 %
foncière (non bâti)	35,40 %
professionnelle – CFE (depuis 2011)	19,82 %

### Subventions associatives et scolaires

ASSOCIATIONS	Rappel des subventions octroyées en 2015	Montant demandé pour 2016	Montant proposé pour 2016
Judo	2 300	2 300	2 300
Gallardon Gym	1 650	1 650	1 650
Espérance Gallardonaise - majorettes	0	0	0
Tae kwon do	1 800	1 800	1 800
Pétanque gallardonaise	500	800	500
Archers de la Tour	400	400	400
AAPPMA Auneau-Gallardon (Pêche)	0	1 000	0
Basket	3 800	3 900	3 800
Football	12 500	15 000	12 500
Tennis	200	500	200
Etats d'Ames - dessin	2 000	5 000	1 800
Les Tournesols	750	800	750
Espace Libre - musique	15 300	16 000	15 300
Syndicat d'Initiative	600	700	600



**Recettes de fonctionnement**

Chap.	Nature	Montant	Vote		
			POUR	ABST	CONTRE
002	Résultat de fonctionnement reporté	255 900.66	22	0	0
013	Atténuation des charges	15 000.00	22	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	70 629.00	22	0	0
70	Produits des services, domaine, vente	140 881.00	22	0	0
73	Impôts et taxes	2 399 038.00	22	0	0
74	Dotations, subventions et participations	828 673.00	22	0	0
75	Autres produits de gestion courante	36 600.00	22	0	0
76	Produits financiers	6.00	22	0	0
77	Produits exceptionnels	3 000.00	22	0	0
		<b>3 749 727.66</b>			

**Dépenses de fonctionnement**

Chap.	Nature	Montant	Vote		
			POUR	ABST	CONTRE
011	Charges à caractère général	681 555.00	22	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 400 000.00	22	0	0
014	Atténuations de produits	62 238.00	22	0	0
022	Dépenses imprévues	2 747.10	22	0	0
023	Virement à la section d'investissement	354 755.36	22	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	91 737.22	22	0	0
65	Autres charges de gestion courante	1 066 539.82	22	0	0
66	Charges financières	79 055.16	22	0	0
67	Charges exceptionnelles	11 000.00	22	0	0
		<b>3 749 727.66</b>			

**Recettes d'investissement**

Chap.	Nature	Montant	Vote		
			POUR	ABST	CONTRE
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	7 009.10	22	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	354 755.36	22	0	0
024	Produits des cessions	58 448.00	22	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	91 737.22	22	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserve	418 650.59	22	0	0
13	Subventions d'investissement	158 097.68	22	0	0
16	Emprunt	375 000.00	22	0	0
		<b>1 463 697.95</b>			

**Dépenses d'investissement**

Chap.	Nature	Montant	Vote		
			POUR	ABST	CONTRE
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	70 629.00	22	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	316 651.00	22	0	0
20	Immobilisations incorporelles	11 916.00	22	0	0
21	Immobilisations corporelles	685 626.02	22	0	0
23	Immobilisations en cours	378 875.93	22	0	0
		<b>1 463 697.95</b>			

## **BUDGET EAU POTABLE**

Il s'agit d'un petit budget en charge uniquement de la distribution d'eau avec comme plus grosses dépenses, les amortissements, les travaux d'entretien et les virements à la section d'investissement. Pour cette année, il faut prévoir le changement de la canalisation à Baglainval et la reprise de branchements en plomb.

Les recettes proviennent de la vente de l'eau reversées par le délégataire (Veolia).

Ce budget va être renforcé dès cette année par un transfert de la taxe du SIA vers la taxe communale. Le Maire rappelle que cette opération s'effectue sans incidence sur la facture de l'utilisateur.

Un emprunt est inscrit. Ceci étant, les travaux de changement de canalisation, prévus dans l'ensemble du projet sur le Mesnil et Baglainval, devraient se réaliser en 2017. En conséquence, l'emprunt pourrait ne pas être contracté en 2016.

### **Reprise des résultats :**

→ Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil décide de reprendre et d'affecter les résultats de l'exercice 2015 de la manière suivante :

Désignation	Articles	Montant
<b>Excédent de fonctionnement 2015 reporté</b>	<b>R 002</b>	<b>0</b>
<b>Déficit d'investissement 2015 reporté</b>	<b>D 001</b>	<b>10 341.31</b>
<b>Excédent de fonctionnement 2015 capitalisé</b>	<b>R 1068</b>	<b>48 993.26</b>
<b>RAR 2015 Dépenses d'investissement</b>	<b>21531</b>	<b>7 560.00</b>

→ Après en avoir délibéré, le Conseil adopte la section fonctionnement et investissement du budget primitif Eau Potable 2016 comme suit :

<b>Recettes de fonctionnement</b>			<b>Vote</b>		
Chap.	Nature	Montant	POUR	ABST	CONTRE
002	Résultat de fonctionnement reporté	0	22	0	0
042	OP d'ordre transfert entre section	4 980.52	22	0	0
70	Vente de produits fabriqués, prestations de sces	90 000.00	22	0	0
		<b>94 980.52</b>			

<b>Dépenses de fonctionnement</b>			<b>Vote</b>		
Chap.	Nature	Montant	POUR	ABST	CONTRE
011	Charges à caractère général	13 500.00	22	0	0
022	Dépenses imprévues	1 699.98	22	0	0
023	Virement à la section INV	32 273.73	22	0	0
042	OP d'ordre de transfert entre section	38 206.81	22	0	0
66	Charges financières	9 300.00	22	0	0
		<b>94 980.52</b>			

<b>Recettes d'investissement</b>			<b>Vote</b>		
Chap.	Nature	Montant	POUR	ABST	CONTRE
021	Virement de la section FCT	32 273.73	22	0	0
040	OP d'ordre de transfert entre section	38 206.81	22	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 386.55	22	0	0
13	Subvention d'investissement	30 000.00	22	0	0
16	Emprunt	149 000.00	22	0	0
		<b>299 867.09</b>			

<b>Dépenses d'investissement</b>			<i>Vote</i>		
Chap.	Nature	Montant	<i>POUR</i>	<i>ABST</i>	<i>CONTRE</i>
001	Résultat d'investissement reporté	10 341.31	22	0	0
020	Dépenses imprévues	4 185.26	22	0	0
040	OP transfert entre section	4 980.52	22	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	22 800.00	22	0	0
21	Immobilisations corporelles	57 560.00	22	0	0
23	Immobilisations en cours	200 000.00	22	0	0
		<b>299 867.09</b>			

### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

Ce budget s'appuie sur un report excédentaire en prévision des projets de travaux.

L'extension du réseau sur le Mesnil et Baglainval constituera un investissement historique, notamment par le regroupement des deux tranches initialement prévues.

Cet important montant sera complété par l'étude du projet d'extension du réseau sur la rue du Bout d'A Haut et du Château à Montlouet.

A l'issue de l'ensemble de ces travaux, prêt de 100 % du territoire sera desservi par l'assainissement collectif avant le transfert de la compétence à la grande Communauté de Communes.

#### **FONCTIONNEMENT :**

L'essentiel des recettes est constitué par les ressources versées par le fermier sur la vente d'eau. En dépenses, il s'agit principalement de l'entretien du réseau et des pompes de relevage.

#### **INVESTISSEMENT :**

Concernant le projet du Mesnil/Baglainval, la stratégie de financement se répartit selon les modalités suivantes : 1/3 autofinancement, 1/3 subvention (agence de bassin) et 1/3 emprunt. Les travaux devraient débuter en septembre ou octobre et s'étaler sur 2017. Nous sommes dans l'attente de la Commission de l'agence de bassin, qui se réunit en avril, concernant nos demandes de subventions.

#### **Reprise des résultats :**

→ *Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil décide de reprendre et d'affecter les résultats de l'exercice 2015 de la manière suivante :*

Désignation	Articles	Montant
<b>Excédent de fonctionnement 2015 reporté</b>	<b>R 002</b>	<b>6 200.75</b>
<b>Excédent d'investissement 2015 reporté</b>	<b>R 001</b>	<b>61 648.38</b>
<b>Excédent de fonctionnement 2015 capitalisé</b>	<b>R 1068</b>	<b>380 000.00</b>
<b>RAR 2015 Dépenses d'investissement</b>		<b>91 347.16</b>

→ *Après en avoir délibéré, le Conseil adopte la section fonctionnement et investissement du budget primitif Assainissement 2016 comme suit :*

<b>Recettes de fonctionnement</b>			<i>Vote</i>		
Chap.	Nature	Montant	<i>POUR</i>	<i>ABST</i>	<i>CONTRE</i>
002	Résultat de fonctionnement reporté	6 200.75	22	0	0
042	OP de transfert entre section	17 955.32	22	0	0
70	Produits des services, domaine, vente	106 911.41	22	0	0
		<b>131 067.48</b>			

<b>Dépenses de fonctionnement</b>			<i>Vote</i>		
Chap.	Nature	Montant	<i>POUR</i>	<i>ABST</i>	<i>CONTRE</i>
011	Charges à caractère général	46 000.00	22	0	0
022	Dépenses imprévues	3 825.00	22	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	22	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	76 242.48	22	0	0
66	Charges financières	0	22	0	0
67	Charges exceptionnelles	5 000.00	22	0	0
		<b>131 067.48</b>			

<b>Recettes d'investissement</b>			<i>Vote</i>		
Chap.	Nature	Montant	<i>POUR</i>	<i>ABST</i>	<i>CONTRE</i>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	61 648.38	22	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	22	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	76 242.48	22	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserve	383 103.21	22	0	0
13	Subventions d'investissement	333 000.00	22	0	0
16	Emprunt	662 000.00	22	0	0
		<b>1 515 994.07</b>			

<b>Dépenses d'investissement</b>			<i>Vote</i>		
Chap.	Nature	Montant	<i>POUR</i>	<i>ABST</i>	<i>CONTRE</i>
020	Dépenses imprévues	12 191.59	22	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	17 955.32	22	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	7 500.00	22	0	0
21	Immobilisations corporelles	53 235.16	22	0	0
23	Immobilisations en cours	1 425 112.00	22	0	0
		<b>1 515 994.07</b>			

## **2. Désignation des Conseillers Communautaires suite au rattachement d'Auneau-Bleury-Saint Symphorien à la Communauté de Communes du Val de Voise**

La fusion des communes de Bleury-Saint Symphorien et Auneau est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cette commune nouvelle a fait le choix de rejoindre la Communauté de Communes du Val de Voise. La Préfecture a validé cette décision, sachant que la CCVV comprendra désormais deux villes centre et la communauté de communes de la Beauce Alnéloise aucune.

La configuration du Conseil Communautaire doit donc évoluer.

Considérant que le Conseil Municipal de la commune d'Auneau-Bleury-Saint Symphorien a proposé une répartition selon le droit commun, une procédure d'accord local ne peut pas aboutir. En conséquence, les sièges communautaires sont répartis à la stricte proportionnelle suivante :

Communes	Population Municipale 2016	Nombre de sièges
Auneau-Bleury-Saint Symphorien	5 524	13
Gallardon	3 560	8
Bailleau-Armenonville	1 422	3
Ecrosnes	842	1



Ymeray	625	1
Champseru	287	1
TOTAL	12 260	27

Gallardon est actuellement représentée par les neuf Conseillers Communautaires suivants : Yves MARIE, Jack PROUTHEAU, Sylvie DOUCET, Antony DOUEZY, Julie LECOMTE, Bruno ALAMICHEL, Myriam ROUILLARD, Henri FERRO, Sophie GOUMAZ.

Les huit nouveaux Conseillers Communautaires doivent nécessairement être élus parmi les Conseillers sortants.

Myriam ROUILLARD a annoncé au Maire qu'elle ne souhaite pas reconduire sa candidature. Le Maire propose donc de réélire les 8 autres Conseillers sortants.

Antony DOUEZY déplore qu'aucune information préalable n'ait été donnée sur ce sujet. La Commune est mise devant le fait accompli avec le courrier de la Préfecture et celui récent de la CCVV. Il n'y a pas encore eu de Conseil Communautaire cette année.

Adrienne PETIT se renseigne sur les éventuels échanges concernant une négociation d'accord local. Le Maire informe que la commune d'Ecrosnes a fait une proposition. Il a répondu dans ce sens.

Le Maire évoque les problèmes de transfert d'actifs de la Commune d'Auneau vers la CCVV qui n'a pas les moyens de les intégrer. Il rappelle que cette nouvelle situation territoriale est très transitoire compte tenu de la création de la nouvelle communauté de communes le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Adrienne PETIT se renseigne sur le recours en appel concernant la FPU. Le dossier est toujours en attente au Tribunal de Nantes.

Dès 2017, la nouvelle communauté de communes comportera 5 pôles, 55 communes, environ 60 000 habitants et 83 Conseillers Communautaires :

- Bleury-Saint Symphorien-Auneau : 7 Conseillers Communautaires
- Epernon : 6 conseillers communautaires
- Nogent le Roi et Maintenon : 5 conseillers communautaires
- Gallardon : 4 conseillers communautaires
- Pierres et Hanches : 3 délégués communautaires
- Chaudon et Saint-Martin-de-Nigelles : 2 conseillers communautaires
- Les 46 autres communes : 1 conseiller communautaire
- 

→ *Après avoir procédé aux élections, Yves MARIE, Jack PROUTHEAU, Sylvie DOUCET, Antony DOUEZY, Julie LECOMTE, Bruno ALAMICHEL, Henri FERRO et Sophie GOUMAZ sont élus, avec 20 voix, en tant que conseillers communautaires.*

### **3. Suppressions de postes**

Faisant suite à un avancement de grade et deux mises à la retraite, trois postes sont actuellement vacants. Il convient de les supprimer pour réactualiser le tableau des effectifs.

Le CT (Comité technique) du Centre de Gestion a été saisi et a donné des avis favorables pour ces trois suppressions de postes.

→ *Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil se prononce favorablement sur les suppressions des postes suivants :*

- 1 poste technicien territorial à temps complet ;
- 1 poste de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet ;
- 1 poste d'agent de maîtrise.

*et adopte conformément, la modification du tableau des effectifs.*

TABLEAU DES EFFECTIFS

Situation actuelle (depuis le 1 <sup>er</sup> mars 2016)			Situation future (à compter du 11 avril 2016)		
Grades	Postes		Grades	Postes	
	Existants	Pourvus		Existants	Pourvus
<i>Filière Administrative</i>			<i>Filière Administrative</i>		
Attaché principal	1	1	Attaché principal	1	1
Attaché	0	0	Attaché	0	0
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> cl	1	1	Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> cl	1	1
Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> cl	0	0	Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> cl	0	0
Rédacteur	0	0	Rédacteur	0	0
Adj adm Principal 1 <sup>ère</sup> cl	0	0	Adj adm Principal 1 <sup>ère</sup> cl	0	0
Adj adm Principal 2 <sup>e</sup> cl	0	0	Adj adm Principal 2 <sup>e</sup> cl	0	0
Adj adm 1 <sup>ère</sup> cl	1	1	Adj adm 1 <sup>ère</sup> cl	1	1
Adj adm 2 <sup>ème</sup> cl	3	3	Adj adm 2 <sup>ème</sup> cl	3	3
<i>Filière technique</i>			<i>Filière technique</i>		
Technicien principal 2 <sup>e</sup> cl	1	0	Technicien principal 2 <sup>e</sup> cl	0	0
Technicien	1	0	Technicien	0	0
Agent de maîtrise princ	1	1	Agent de maîtrise princ	1	1
Agent de maîtrise	1	0	Agent de maîtrise	0	0
Adj tech Principal 1 <sup>ère</sup> cl	2	2	Adj tech Principal 1 <sup>ère</sup> cl	2	2
Adj tech Principal 2 <sup>e</sup> cl	0	0	Adj tech Principal 2 <sup>e</sup> cl	0	0
Adj tech 1 <sup>ère</sup> cl	5	5	Adj tech 1 <sup>ère</sup> cl	5	5
Adj tech 2 <sup>ème</sup> cl	8	8	Adj tech 2 <sup>ème</sup> cl	8	8
<i>Filière Animation</i>			<i>Filière Animation</i>		
Animateur	0	0	Animateur	0	0
Adj anim Principal 1 <sup>ère</sup> cl	0	0	Adj anim Principal 1 <sup>ère</sup> cl	0	0
Adj anim Principal 2 <sup>e</sup> cl	0	0	Adj anim Principal 2 <sup>e</sup> cl	0	0
Adj anim 1 <sup>ère</sup> cl	2	2	Adj anim 1 <sup>ère</sup> cl	2	2
Adj anim 2 <sup>ème</sup> cl	8	8	Adj anim 2 <sup>ème</sup> cl	8	8
<i>Filière Culturelle</i>			<i>Filière Culturelle</i>		
Assistant Conserv Pat	1	1	Assistant Conserv Pat	1	1
Adj Patri Principal 1 <sup>ère</sup> cl	0	0	Adj Patri Principal 1 <sup>ère</sup> cl	0	0
Adj Patri Principal 2 <sup>e</sup> cl	0	0	Adj Patri Principal 2 <sup>e</sup> cl	0	0
Adj Patrimoine 1 <sup>ère</sup> cl	2	2	Adj Patrimoine 1 <sup>ère</sup> cl	2	2
Adj Patrimoine 2 <sup>ème</sup> cl	0	0	Adj Patrimoine 2 <sup>ème</sup> cl	0	0
<i>Filière Police</i>			<i>Filière Police</i>		
Chef de service PM	0	0	Chef de service PM	0	0
Brigadier Chef Principal	2	2	Brigadier Chef Principal	2	2
Brigadier	0	0	Brigadier	0	0

Catégorie A : 1

Catégorie B : 2

Catégorie C : 33

#### IV / QUESTIONS DIVERSES

Quelques dates :

- 24 avril : Nettoyage de Printemps- Rdv 10h devant la Mairie  
Vide grenier des Jeunes Sapeurs-Pompiers
- 28 avril : 18h30 – salle polyvalente : Présentation de la Gendarmerie à destination des élus de l'ensemble de la Communauté de brigade (Hanches, Maintenon, Auneau)
- 8 mai : Commémoration de 1945 – Rdv 10h30 Mairie de Gallardon et 15h Mairie de Montlouet

### Aménagement des bords de la Voise

Myriam ROUILLARD propose que des bancs soient installés en bordure de la rivière sur la partie appartenant à la Commune. Cette demande sera traitée en Commission des Travaux.

### Ancien atelier technique

Adrienne PETIT rappelle l'échéance de juin concernant la cession du terrain des actuels ateliers. Le Maire précise que le terrain sera libéré selon l'échéance d'installation dans les nouveaux locaux.

1<sup>er</sup> étape : réception des travaux du nouveau CTM

2<sup>ème</sup> étape : déménagement

3<sup>ème</sup> étape : cession du terrain

### Odeur de la station d'épuration

Henri FERRO évoque les récents problèmes d'odeur de la station d'épuration. Il se renseigne sur les modalités de traitement du problème. Le Maire rappelle que l'équipement est géré par le SIA.

Les habitants peuvent donner l'information en Mairie, elle est relayée au Président du syndicat qui agit au niveau du fermier (Veolia).

Le Maire précise que le réglage du système est difficile et doit s'adapter à la météo.

Sur le récent problème d'odeur, Jack PROUTHEAU précise que les équipes de Veolia sont intervenues rapidement dès lors que la Commune a eu l'information, soit au retour du week-end de Pâques.

### Commission cimetière

Myriam ROUILLARD s'informe sur la future tenue d'une séance. Il n'y a pas de date fixée à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire clôt la séance et remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation.

La séance est levée à 22h30

Le Maire  
  
Yves MARIE